

Les sentiers côtiers



Les sentiers côtiers, de quoi parle-t-on ?

Ils font partie du patrimoine du golfe du Morbihan et nous permettent d'accéder librement et gratuitement à la mer. Ainsi nous pouvons apprécier le littoral et ses paysages.

Ce n'est pas le cas dans tous les pays, comme en Italie ou aux Etats-Unis où des portions de littoral peuvent être privatisées.

En France, c'est un droit reconnu par l'Etat français depuis 1976. Avec l'instauration de la servitude de passage des piétons le long du littoral (SPPL), les propriétés privées sont tenues de laisser un droit de passage aux piétons le long du rivage, sauf cas particuliers (ex. construction du bâti avant 1976 ; distance entre le rivage et le bâti < 15m...). Ainsi, les ¾ des sentiers côtiers du golfe et de Pénerf passent sur des parcelles privées.

En contrepartie de cette servitude, les usagers des sentiers côtiers doivent adopter certaines bonnes pratiques pour éviter les conflits d'usages mais aussi préserver l'intégrité des sentiers et les milieux naturels.

Quels sont les enjeux relatifs aux sentiers côtiers ?

- **Dérangement d'espèces** (zones d'alimentation, de tranquillité et/ou de nidification de certains oiseaux terrestres et marins comme les hirondelles des rivages, les gravelots à collier interrompu, les passereaux, les bernaches cravants...)
- **Piétinements de milieux naturels** à forte importance écologique (ex. pelouses littorales, dunes, prés-salés...)
- Risques de **dégradation physique** des sentiers côtiers liée à une trop forte fréquentation (ex. tassement des sols, racines apparentes, multi-sentes...). Certains **enjeux sont parfois contradictoires** comme la préservation de la biodiversité et la forte fréquentation (touristique et locale). Sur de nombreux sentiers côtiers du golfe, de la presqu'île de Rhuys et de Pénerf, il est fréquent d'avoir plus de 1000 passages par jour en été, et même jusqu'à 7000 passages par jour !
- Les sentiers côtiers sont aussi en première ligne face à l'**érosion du littoral** et à la **montée du niveau de la mer**. Le recul du trait de côte fragilise certaines portions de sentiers qui deviennent impraticables ou trop dangereux. C'est pourquoi certains sentiers sont actuellement fermés afin d'assurer la sécurité des usagers le temps de trouver une alternative.
- **Trouver des alternatives n'est pas chose aisée** en raison de la pression foncière, du besoin de préserver les espaces naturels restants, de la longueur des procédures administratives garantant d'un moindre impact...

Les bonnes pratiques à adopter

- Lire les panneaux d'entrée de sentiers
- Rester sur les tracés
- Préserver la faune, la flore et la quiétude des lieux
- Garder son chien en laisse et ramasser ses crottes
- Emporter ses déchets et ceux trouvés en chemin
- Oublier le vélo quand c'est interdit
- Éviter les bâtons de marche ou mettre des embouts
- Faire attention aux risques d'incendies
- Être prudent en bord de sentier

Pourquoi lire les panneaux d'entrée de sentiers ?

Pour s'informer et connaître la réglementation. Cela permet d'éviter les situations conflictuelles, de préserver la quiétude des lieux, et d'être verbalisé.

Pourquoi rester sur les tracés ?

Sortir du tracé va créer de nouvelles sentes, qui seront empruntées par d'autres usagers, et donc augmenter les impacts sur les milieux naturels.

Les passages répétés des usagers sur les sentiers côtiers affectent ~~quant à eux~~ la végétation herbacée. Ce sont des plantes qui résistent mal au piétinement. La végétation joue un rôle important puisqu'elle évite l'érosion des sols.

En cas de fréquentation élevée, le piétinement peut provoquer une érosion prématurée de la sente (une perte de substrat est souvent visible avec l'apparition de racines en surface du sol). Il peut aussi générer un tassement du sol, le cisaillement des racines capable d'affecter la stabilité voire la survie des arbres et arbustes, voire accentuer des problèmes de drainage des eaux de ruissellement.

Pourquoi préserver la flore, la faune et la quiétude des lieux ?

La biodiversité assure notre qualité de vie en nous rendant bien des services. Les enjeux de sa préservation sont majeurs car il en va de l'avenir de l'Humanité. Nous sommes rentrés dans la 6^{ème} extinction de masse : l'érosion de la biodiversité est sans précédent et alarmante. Les espèces disparaissent aujourd'hui entre 100 et 1000 fois plus vite que le taux naturel d'extinction. Or le golfe du Morbihan est justement classé en site Natura 2000 pour la rareté et fragilité de ses milieux naturels littoraux et de celles des espèces d'oiseaux qui la fréquentent. Les oiseaux sont très sensibles au dérangement. A chaque envol, c'est une partie de l'énergie emmagasinée pour accomplir leur cycle de vie (migration, croissance, reproduction...) qui est perdue. Le dérangement compromet donc la survie de nombreuses espèces. Plusieurs d'entre elles ont disparu du golfe en seulement quelques années.

Pourquoi garder son chien en laisse ?

Sans laisse, un maître ne peut éviter la divagation de son animal. Les chiens, avec leur instinct naturel de chasseurs, ne sont pas insensibles à la présence d'un animal sauvage. Ils peuvent chercher à chasser ou tout du moins fouiller, creuser ou aboyer ce qui provoque un stress et un dérangement pour la faune sauvage, qui est bien souvent invisible pour l'œil humain non averti. De plus, un chien peut bousculer un enfant ou une personne âgée sur les sentiers côtiers qui sont étroits par définition.

Pourquoi ramasser ses déchets ?

Pour préserver les milieux naturels et la mer d'une source de pollution et pour vivre dans un environnement libre de pollution visuelle et résiduelle. La présence de déchets affecte la qualité des espaces naturels et espèces et par là l'expérience de promenade mais aussi notre santé à tous.

Pourquoi ne faut-il pas pratiquer le vélo sur les sentiers côtiers ?

- **Cas de la Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral (SPPL)** : car la loi de 1976 l'interdit. Cette servitude de passage sur des propriétés privées n'est autorisée qu'aux piétons qui ont le droit de circuler mais pas de stationner !
- **Le sentier côtier étant étroit, la présence des vélos peut provoquer des accidents**
- De façon générale, le passage des vélos sur les sentiers côtiers accélère leur érosion. Par un appui très localisé au sol, les vélos créent des ornières, notamment lors des jours pluvieux quand le sol est plus meuble. Ces ornières orientent ensuite les eaux de pluies, créant des couloirs de ruissellement qui accélèrent l'érosion des sentiers. Une partie du substrat des sentiers rejoint alors la mer.

Pourquoi mettre des embouts sur ses bâtons de marche ?

Depuis quelques années, l'usage des bâtons de marche à pointe métallique sur les sentiers littoraux est un sujet de préoccupation. Car les pointes fragilisent la structure de sentiers en raison du nombre de passages élevés et répétés. Les pointes créent des trous qui décompactent la surface du sol et laissent ensuite s'infiltrer l'eau, accélérant ainsi l'érosion des sentiers côtiers, et dégradent également la végétation. L'effet des pointes est accentué en cas de mauvaises conditions météorologiques et de sol instable. De plus en plus de communes bretonnes interdisent l'usage des bâtons sans embouts.

Pourquoi être prudent en bord de sentier ?

Les sentiers côtiers sont des espaces donc le cadre naturel doit être privilégié et respecté. Ces pourquoi les sentiers côtiers peuvent présenter des passages difficiles (rétrécissements de sente, présence d'obstacles, bordure de falaises...) avec des aménagements qui restent légers. Pour éviter tout risque de chute, il revient à tous d'être prudent et vigilant, en particulier en présence d'enfants.

Pour plus d'informations, consulter le site du parc :

<https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/listes/les-sentiers-cotiers-un-patrimoine-fragile/>